

NOUVELLES DU JOUR

Les poursuites contre Bordeaux, 19 mars. — M. Michel, commissaire central de Bordeaux, en vertu de sa commission ministérielle, a prévenu M. Théry, président de la Ligue des Patriotes, que cette société était dissoute.

M. Laguerre et le détournement de 2,500 francs. Paris, 20 mars, 12 h. 42 matin. — M. Laguerre va démentir la note du journal le Paris relatif au détournement de 2,500 fr.

Le renouvellement partiel de la Chambre. Paris, 19 mars. — M. Constans, ministre de l'intérieur, s'est rendu à la Commission des élections et a déclaré que le gouvernement adhérait au principe du renouvellement partiel de la Chambre.

Le renouvellement partiel de la Chambre. Paris, 19 mars. — M. Constans, ministre de l'intérieur, s'est rendu à la Commission des élections et a déclaré que le gouvernement adhérait au principe du renouvellement partiel de la Chambre.

Le renouvellement partiel de la Chambre. Paris, 19 mars. — M. Constans, ministre de l'intérieur, s'est rendu à la Commission des élections et a déclaré que le gouvernement adhérait au principe du renouvellement partiel de la Chambre.

Le renouvellement partiel de la Chambre. Paris, 19 mars. — M. Constans, ministre de l'intérieur, s'est rendu à la Commission des élections et a déclaré que le gouvernement adhérait au principe du renouvellement partiel de la Chambre.

Le renouvellement partiel de la Chambre. Paris, 19 mars. — M. Constans, ministre de l'intérieur, s'est rendu à la Commission des élections et a déclaré que le gouvernement adhérait au principe du renouvellement partiel de la Chambre.

Le renouvellement partiel de la Chambre. Paris, 19 mars. — M. Constans, ministre de l'intérieur, s'est rendu à la Commission des élections et a déclaré que le gouvernement adhérait au principe du renouvellement partiel de la Chambre.

Le renouvellement partiel de la Chambre. Paris, 19 mars. — M. Constans, ministre de l'intérieur, s'est rendu à la Commission des élections et a déclaré que le gouvernement adhérait au principe du renouvellement partiel de la Chambre.

Le renouvellement partiel de la Chambre. Paris, 19 mars. — M. Constans, ministre de l'intérieur, s'est rendu à la Commission des élections et a déclaré que le gouvernement adhérait au principe du renouvellement partiel de la Chambre.

Le renouvellement partiel de la Chambre. Paris, 19 mars. — M. Constans, ministre de l'intérieur, s'est rendu à la Commission des élections et a déclaré que le gouvernement adhérait au principe du renouvellement partiel de la Chambre.

Le renouvellement partiel de la Chambre. Paris, 19 mars. — M. Constans, ministre de l'intérieur, s'est rendu à la Commission des élections et a déclaré que le gouvernement adhérait au principe du renouvellement partiel de la Chambre.

Le renouvellement partiel de la Chambre. Paris, 19 mars. — M. Constans, ministre de l'intérieur, s'est rendu à la Commission des élections et a déclaré que le gouvernement adhérait au principe du renouvellement partiel de la Chambre.

Le renouvellement partiel de la Chambre. Paris, 19 mars. — M. Constans, ministre de l'intérieur, s'est rendu à la Commission des élections et a déclaré que le gouvernement adhérait au principe du renouvellement partiel de la Chambre.

Le renouvellement partiel de la Chambre. Paris, 19 mars. — M. Constans, ministre de l'intérieur, s'est rendu à la Commission des élections et a déclaré que le gouvernement adhérait au principe du renouvellement partiel de la Chambre.

Le renouvellement partiel de la Chambre. Paris, 19 mars. — M. Constans, ministre de l'intérieur, s'est rendu à la Commission des élections et a déclaré que le gouvernement adhérait au principe du renouvellement partiel de la Chambre.

Le renouvellement partiel de la Chambre. Paris, 19 mars. — M. Constans, ministre de l'intérieur, s'est rendu à la Commission des élections et a déclaré que le gouvernement adhérait au principe du renouvellement partiel de la Chambre.

Le renouvellement partiel de la Chambre. Paris, 19 mars. — M. Constans, ministre de l'intérieur, s'est rendu à la Commission des élections et a déclaré que le gouvernement adhérait au principe du renouvellement partiel de la Chambre.

Le renouvellement partiel de la Chambre. Paris, 19 mars. — M. Constans, ministre de l'intérieur, s'est rendu à la Commission des élections et a déclaré que le gouvernement adhérait au principe du renouvellement partiel de la Chambre.

Le renouvellement partiel de la Chambre. Paris, 19 mars. — M. Constans, ministre de l'intérieur, s'est rendu à la Commission des élections et a déclaré que le gouvernement adhérait au principe du renouvellement partiel de la Chambre.

Le renouvellement partiel de la Chambre. Paris, 19 mars. — M. Constans, ministre de l'intérieur, s'est rendu à la Commission des élections et a déclaré que le gouvernement adhérait au principe du renouvellement partiel de la Chambre.

Le renouvellement partiel de la Chambre. Paris, 19 mars. — M. Constans, ministre de l'intérieur, s'est rendu à la Commission des élections et a déclaré que le gouvernement adhérait au principe du renouvellement partiel de la Chambre.

Le renouvellement partiel de la Chambre. Paris, 19 mars. — M. Constans, ministre de l'intérieur, s'est rendu à la Commission des élections et a déclaré que le gouvernement adhérait au principe du renouvellement partiel de la Chambre.

Le renouvellement partiel de la Chambre. Paris, 19 mars. — M. Constans, ministre de l'intérieur, s'est rendu à la Commission des élections et a déclaré que le gouvernement adhérait au principe du renouvellement partiel de la Chambre.

Le renouvellement partiel de la Chambre. Paris, 19 mars. — M. Constans, ministre de l'intérieur, s'est rendu à la Commission des élections et a déclaré que le gouvernement adhérait au principe du renouvellement partiel de la Chambre.

Le renouvellement partiel de la Chambre. Paris, 19 mars. — M. Constans, ministre de l'intérieur, s'est rendu à la Commission des élections et a déclaré que le gouvernement adhérait au principe du renouvellement partiel de la Chambre.

Le renouvellement partiel de la Chambre. Paris, 19 mars. — M. Constans, ministre de l'intérieur, s'est rendu à la Commission des élections et a déclaré que le gouvernement adhérait au principe du renouvellement partiel de la Chambre.

Le renouvellement partiel de la Chambre. Paris, 19 mars. — M. Constans, ministre de l'intérieur, s'est rendu à la Commission des élections et a déclaré que le gouvernement adhérait au principe du renouvellement partiel de la Chambre.

M. Antoine. Paris, 19 mars. — On lit dans le Paris: « Nous croyons avoir assuré, en ce qui concerne la première occasion favorable pour expliquer nettement au Français les motifs de sa démission et de son entrée en France, dans le cadre de la Ligue des Patriotes, que cette société était dissoute. »

Le général Boulanger à Tours. Le général Boulanger, accompagné d'un officier d'état-major, est parti de Tours pour Tours. Il a été reçu par le maire de la ville, M. de la Roche, et par le préfet, M. de la Roche. Le général a été reçu avec les honneurs de la ville.

Le mouvement préfectoral. Paris, 19 mars. — Le mouvement préfectoral sera prochainement arrêté. On attend avec intérêt les décisions du ministre de l'intérieur.

La réunion de Montpellier. Montpellier, 19 mars. — La réunion de Montpellier, qui a été fort importante, a été présidée par Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier. Elle a été très fructueuse.

Une interpellation contre un inspecteur primaire. Paris, 19 mars. — M. Carron, député d'Ille-et-Vilaine, posera une question au ministre de l'instruction publique à propos d'un fait scandaleux dont s'est rendu coupable un inspecteur primaire.

Petites comparaisons. Paris, 19 mars. — On lit dans le Paris: « MM. de Ménéval et Fournier sont poursuivis pour avoir écrit le général Boulanger. »

Un incident en Tunisie. Tunis, 19 mars. — Un soldat du train a tué, avant-hier, un Arabe d'un coup de fusil, dans les circonstances suivantes: il faisait partie d'un petit convoi allant de Tunis à Kairouan.

Le pape encore arbitre. Une dépêche de Madrid annonce que le pape vient d'être choisi, comme arbitre, par les républiques de Bolivie et du Paraguay.

Élections catholiques en Autriche. Vienne, 19 mars. — Les élections municipales qui ont lieu hier sont toutes dans le sens catholique. Dans sept districts sur neuf, les candidats de l'Union chrétienne ont été élus, et la

plupart des nouveaux conseillers municipaux sont affilés au mouvement antisémitique. Dans les journaux, on a vu des bagarres entre électeurs de différentes opinions, et la police a dû intervenir.

Le général Boulanger à Tours. Le général Boulanger, accompagné d'un officier d'état-major, est parti de Tours pour Tours. Il a été reçu par le maire de la ville, M. de la Roche, et par le préfet, M. de la Roche.

Le mouvement préfectoral. Paris, 19 mars. — Le mouvement préfectoral sera prochainement arrêté. On attend avec intérêt les décisions du ministre de l'intérieur.

La réunion de Montpellier. Montpellier, 19 mars. — La réunion de Montpellier, qui a été fort importante, a été présidée par Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier. Elle a été très fructueuse.

Une interpellation contre un inspecteur primaire. Paris, 19 mars. — M. Carron, député d'Ille-et-Vilaine, posera une question au ministre de l'instruction publique à propos d'un fait scandaleux dont s'est rendu coupable un inspecteur primaire.

Petites comparaisons. Paris, 19 mars. — On lit dans le Paris: « MM. de Ménéval et Fournier sont poursuivis pour avoir écrit le général Boulanger. »

Un incident en Tunisie. Tunis, 19 mars. — Un soldat du train a tué, avant-hier, un Arabe d'un coup de fusil, dans les circonstances suivantes: il faisait partie d'un petit convoi allant de Tunis à Kairouan.

Le pape encore arbitre. Une dépêche de Madrid annonce que le pape vient d'être choisi, comme arbitre, par les républiques de Bolivie et du Paraguay.

Élections catholiques en Autriche. Vienne, 19 mars. — Les élections municipales qui ont lieu hier sont toutes dans le sens catholique. Dans sept districts sur neuf, les candidats de l'Union chrétienne ont été élus, et la

mort (sic), il est au moins curieux de voir cette phrase dans la bouche de citoyens se déclarant libre-penseurs, et estimant que le néant est la conclusion de la mort.

Vol sans parquer. — On a vu un voleur se parer, porter des faux cheveux et des peignes, et qu'on a pu le voir en train de se procurer ces objets légitimement, on le voit... on passe en police, on le voit.

Violences légères. — La police a procédé, lundi, à l'arrestation du nommé Desson, âgé de 21 ans, domestique rue des Longues-Haies 257, accusé de violences légères sur M. Théophile Simonin peintre, rue Larochechaussée 60.

Un ami de la France. — Nous voulons parler d'un de nos amis qu'on doit vite renvoyer dans leur pays. L'agent de la sûreté Duhem a arrêté, lundi, et conduit au dépôt, un individu nommé Jean Watters qui se faisait passer pour un Français.

A la halle aux poissons, elles se disputent. — Ce refrain de Mademoiselle Angot est fort connu, et peut s'appliquer admirablement à M. de la Roche, directeur de la halle aux poissons.

Outrages et rébellion envers des agents. — De nombreuses arrestations ont été opérées, hier, pour ce délit. La première à 10 h. 1/2 du matin. L'agent Cattaen conduisait au dépôt une prisonnière, quand une femme Marie P..., âgée de 17 ans, essaya de le dégriser.

Trois chiens pas commodes. — Les lazarets qui ont été construits à Paris, ont été construits dans un endroit qui n'est pas très agréable.

Cet âge est sans pitié. — M. de la Roche, directeur de la halle aux poissons, a été arrêté, hier, pour ce délit. La première à 10 h. 1/2 du matin.

Un voleur de quartier. — Un voleur de quartier, qui se faisait passer pour un Français, a été arrêté, hier, par la police.

AVIS AUX FABRICANTS. — La Teinturerie SONNEVILLE avertit les fabricants qu'elle possède des ateliers montés avec un outillage perfectionné pour le nettoyage, le détachage et l'appret des étoffes de toutes sortes.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS. IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le Journal de Roubaix (Grande édition), et dans le Petit Journal de Roubaix.

TOURCOING CONSEIL MUNICIPAL. Le Conseil municipal, convoqué en session extraordinaire, a tenu, mardi soir, le premier séance extraordinaire.

INSUFFISANCE DE CRÉDITS. Les prévisions du budget de 1888 ont été dépassées en certains chapitres. Le Maire en donne la nomenclature et le Conseil vote les crédits nécessaires pour couvrir les insuffisances.

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES DE 1888. Certaines dépenses n'ont pas été prévues par le budget de 1888. Le Conseil régularise la situation en inscrivant les crédits supplémentaires.

TRAVAUX. L'agent de la sûreté Duhem a arrêté, lundi, et conduit au dépôt, un individu nommé Jean Watters qui se faisait passer pour un Français.

TRAVAUX. Le Maire propose de former une commission municipale chargée de l'étude des mesures à prendre pour faire passer la situation provisoire de la ville à l'état normal.

TRAVAUX. Le Maire propose de former une commission municipale chargée de l'étude des mesures à prendre pour faire passer la situation provisoire de la ville à l'état normal.

TRAVAUX. Le Maire propose de former une commission municipale chargée de l'étude des mesures à prendre pour faire passer la situation provisoire de la ville à l'état normal.

LILLE Fête patronale des Facultés catholiques. — Mardi a eu lieu à la basilique de N.-D. de la Treille, au milieu d'une affluente considérable, la fête patronale des Facultés catholiques.

Mort de M. le capitaine Lambrecht. — L'Écho de la frontière annonce la mort de M. le capitaine Lambrecht, qui vient de succomber aux suites de la terrible chute qu'il a faite dans un orage.

PAS-DE-CALAIS. — Nous vous racontions dernièrement la fuite d'un brigadier en comble, Xavier-Auguste Parisot, accusé de banqueroute frauduleuse.

LES GRÈVES DANS L'INDUSTRIE DE LA TOILE A LILLE. La situation reste à peu près stationnaire. 51 jeunes peigneurs sur 60 de la filature de M. Faucher frères, rue des Stations, 84, qui ont quitté le travail mardi matin, ne sont pas rentrés.

LES GRÈVES DANS L'INDUSTRIE DE LA TOILE A LILLE. La situation reste à peu près stationnaire. 51 jeunes peigneurs sur 60 de la filature de M. Faucher frères, rue des Stations, 84, qui ont quitté le travail mardi matin, ne sont pas rentrés.

LES GRÈVES DANS L'INDUSTRIE DE LA TOILE A LILLE. La situation reste à peu près stationnaire. 51 jeunes peigneurs sur 60 de la filature de M. Faucher frères, rue des Stations, 84, qui ont quitté le travail mardi matin, ne sont pas rentrés.

LES GRÈVES DANS L'INDUSTRIE DE LA TOILE A LILLE. La situation reste à peu près stationnaire. 51 jeunes peigneurs sur 60 de la filature de M. Faucher frères, rue des Stations, 84, qui ont quitté le travail mardi matin, ne sont pas rentrés.

LES GRÈVES DANS L'INDUSTRIE DE LA TOILE A LILLE. La situation reste à peu près stationnaire. 51 jeunes peigneurs sur 60 de la filature de M. Faucher frères, rue des Stations, 84, qui ont quitté le travail mardi matin, ne sont pas rentrés.

LES GRÈVES DANS L'INDUSTRIE DE LA TOILE A LILLE. La situation reste à peu près stationnaire. 51 jeunes peigneurs sur 60 de la filature de M. Faucher frères, rue des Stations, 84, qui ont quitté le travail mardi matin, ne sont pas rentrés.

LE TESTAMENT DE BERTHE

Entre ces deux hommes s'échangea un entretien dont on peut deviner le sens, mais dont on ignorera toujours l'élévation. Jamais Mgr de Latour-Bransac n'avait trouvé de plus beaux accents qu'on accueillait cet esprit d'élite venant à lui avec la sincérité joyeuse de l'erreur qui s'abjure et du regret qui s'affirme.

assistants... C'était une même famille réunie près d'un même père... Mgr de Latour-Bransac officiait. Sa haute et svelte stature se dégageait devant l'exigüité du maître-autel, du tabernacle et des candélabres.

pour entendre les vagues. Pendant l'office, une tourmente de neige se déclara subitement. Lorsqu'elle sortit de l'air épais et atténué des chapelles, un vent âpre et glacial la frappa; des frissons s'emparèrent d'elle.

rante les regardait fixement tour à tour, comme on regarde, lorsqu'on les quitte, ceux qui furent les auteurs et les témoins des seules joies éprouvées. Un instant elle demanda à voir Génèvieve, la pauvre petite sanglotait, elle la bénit.